

REGLEMENT CONCOURS PHOTOGRAPHIQUE 2025-2026 (Groupes)

Article 1 - Organisateur /objet du concours - Le CAUE 30 organise la 8^{ème} édition de son concours photographique annuel. Celui-ci a pour thème **SE DEPLACER : tout un art**
Le présent règlement est destiné aux groupes de personnes majeures et mineures (dans les associations ou établissements culturels, de santé, sociaux, médico-sociaux...).

Article 2 - Conditions de participation - Le concours est gratuit et s'adresse à tous les membres de ces structures. Le responsable de la structure inscrit les personnes participantes au titre du collectif.

Article 3 - Thème – A pied, à vélo, en voiture, en bus, en fauteuil roulant, en trottinette... Nos façons de nous déplacer jouent beaucoup dans notre rapport à l'espace public, à l'architecture, au paysage, et sur notre rythme de vie.

Ce thème invite à porter un regard sensible, critique ou poétique sur les multiples formes de déplacement et, avec elles, les infrastructures, plantations et mobiliers urbains qui façonnent nos villes, nos villages et nos campagnes. Il invite à explorer les mobilités dans leur diversité : chemins et voies empruntés, gestes du quotidien, interactions humaines, conflits d'usages... C'est aussi une manière de questionner les transitions en cours : mobilités douces, partagées, inclusives, durables.

Article 4 - Règles du concours - Ouverture du concours du lundi 15 septembre 2025 au vendredi 20 février 2026.

La structure peut adresser au CAUE de 1 à 4 photos par groupe de personnes participant au sein de celle-ci chacune obligatoirement accompagnée d'un court texte (1 à 4 phrases), et d'un titre. Leur sélection sera issue d'un travail commun des responsables avec leurs adhérents.

Les inscriptions se feront par internet sur le site www.les-caue-occitanie.fr/gard

Pour chaque inscription, les structures fourniront leurs coordonnées : nom et adresse de l'établissement, numéro de téléphone, adresse e-mail, nom du responsable...

Les photos sont à adresser au format numérique JPG à t.baumet@caue30.fr avant le 20 février 2026. **Pas de PDF, les appareils photo doivent être préréglés en Jpeg et au format HD 20Mo. Pour les téléphones, choisir Paramètres, Qualité de l'image, très fine ou Pleine Résolution.**

Article 5 - Conditions de validation du dossier :

- Photographies prises dans le Gard, respectivement assorties d'un titre et d'un court texte
- Exclusion des photos en faible résolution, retravaillées et des photomontages
- Chaque photographie sera accompagnée de la fiche ci-dessous complétée
- Pas plus de 2 auteurs ne doivent être mentionnés par photographie
- Inscriptions sur le site www.les-caue-occitanie.fr/gard

Article 6 - Jury - Critères de sélection - Prix – Un jury pluridisciplinaire évaluera les travaux réceptionnés au regard de plusieurs critères : inventivité, pertinence, esthétique, qualité argumentative des textes, pertinence du titre. Les résultats seront communiqués par courrier et feront l'objet d'une soirée de remise des prix.

Article 7 - Promotion - Les organisateurs se réservent la possibilité de publier ou diffuser sur tout support et sans aucune indemnisation les productions et résultats des travaux de tous les participants. Ils pourront mentionner leur nom et celui de l'établissement ou structure associative à des fins de valorisation d'actions culturelles.

Article 8 - Loi Informatique et Libertés - Conformément à la loi Informatique et Libertés n°7817 du 6 janvier 1978 et au règlement général pour la protection des données (RGPD) les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des données les concernant.

Fiche à joindre à chaque proposition (photo, titre, texte)

N° attribué lors de l'inscription :

Établissement / Structure :

Adresse complète de l'établissement :

Responsable de l'établissement (nom et prénom) :

Adresse mail personnelle (important) :

Téléphone portable (important) :

(ces données privées ne seront pas divulguées mais utilisées exclusivement dans le cadre du concours photo, courrier/invitation)

Lieu de la prise de vue (**nom de la commune et quartier pour Nîmes et petites villes**) :

Titre de la photographie (titre court ; le cliché numérique fourni utilisera ce même titre) :

Texte accompagnant la photo (5 lignes maximum) :

Coordonnées complètes du ou des auteurs (très important pour courrier et invitation)

Auteur 1 - Nom et prénom : (**préciser (F) pour Féminin ou (M) pour Masculin devant les prénoms**)

Adresse postale + commune :

Adresse mail :

Téléphone :

Auteur 2 - Nom et prénom : (**préciser F pour Féminin ou M pour Masculin devant les prénoms**)

Adresse postale + commune :

Adresse mail :

Téléphone :

- ☐ Je certifie sur l'honneur avoir pris connaissance, être en accord avec le règlement du concours et remplir toutes les conditions pour y participer.
- ☐ Je certifie que la photographie déposée est un original issu d'une production personnelle.

Fait à, le .../.../...